ASSOCIATION DES FAMILIALISTES DE QUÉBEC

INSCRIPTION ANNUELLE ET COTISATION 2020-2021

PRÉNOM ET NOM :

BUREAU :

NUMÉRO DE MEMBRE DU BARREAU :

COURRIEL\* :

Je joins au présent avis un chèque représentant le paiement de ma cotisation personnelle auprès de l’Association des familialistes de Québec pour l’année **2020-2021**, soit pour la période du **1er avril 2020 au 31 mars 20201**

[ ]  **50 $** membre du Barreau, depuis **moins de cinq** (**5**) **ans.**

[ ]  **65 $** membre du Barreau, **cinq (5) ans et plus**

Nous vous rappelons que le versement de la cotisation vaut pour l’année du 1er avril 2020 au 31 mars 2021.

Prenez note que la cotisation n’est pas transférable à une autre personne ni remboursable.

\* Par votre adhésion à l’Association des familialistes de Québec et le paiement de votre cotisation annuelle, vous consentez expressément à recevoir les courriels de l’association.

## \*\*\* Vous avez la responsabilité d’informer l’association de tout changement d’adresse courriel afin que nos registres soient à jour en utilisant le formulaire suivant : <http://afquebec.com/membres/> \*\*\*

Prière de retourner le formulaire pour adhérer à l’association et votre chèque libellé à l’ordre de l’**Association des familialistes de Québec** à l’attention de :

Me Aliénor Hunault

BCP Société d'avocats

1220 boulevard Lebourgneuf, bureau 150

Québec (Québec)  G2K 2G4